



## PNR du Vercors : entre tourisme et périurbanisation

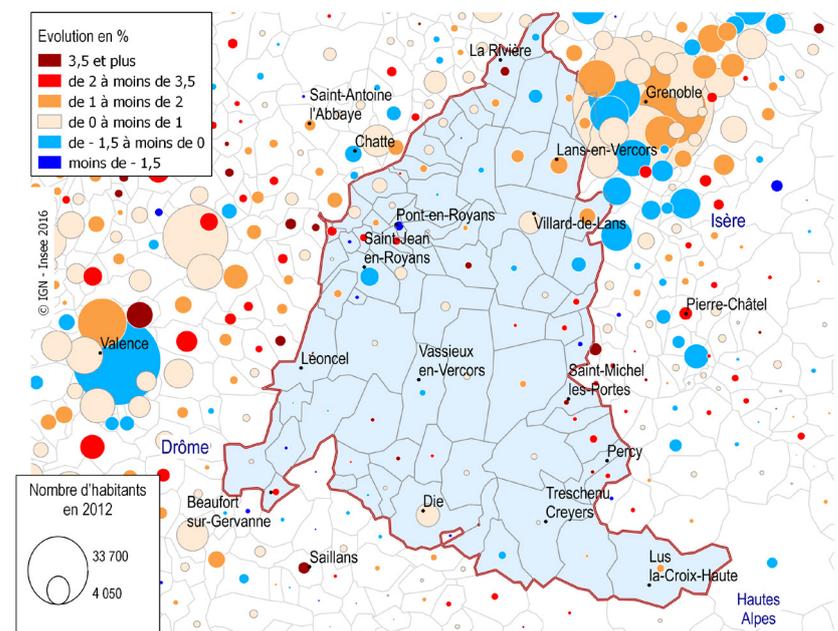
Le Parc naturel régional du Vercors est un espace préservé situé au sud-ouest de l'agglomération grenobloise. Très peu dense, le territoire voit toutefois sa population augmenter de façon régulière. En particulier, le nord du territoire attire de nouveaux habitants en provenance de Grenoble. Ceux-ci sont en général de jeunes actifs avec enfants, accédant à la propriété en maison individuelle. La moitié des actifs résidents travaillent à l'extérieur du territoire, en particulier les salariés qualifiés. L'économie du Vercors repose avant tout sur le tourisme alpin, mais aussi sur l'industrie légère ainsi que sur les services à la population.

Thierry Geay, Axel Gilbert, Insee

Créé en 1970, le Parc naturel régional (PNR) du Vercors s'étend sur 76 communes, à cheval sur les départements de la Drôme et de l'Isère. Son territoire, d'une superficie de 186 000 hectares, est principalement situé dans le massif du Vercors, entre la vallée de l'Isère, au nord, et le Diois, au sud. Il compte 46 200 habitants en 2012. Territoire étagé au relief assez atypique, il culmine à près de 2 400 mètres d'altitude au Grand Veymont. Sa géographie favorise les activités de sport et de loisirs. Sa situation, aux portes de Grenoble au nord et proche de Valence au sud-ouest, permet le développement d'un tourisme familial et de proximité.

### 1 La population augmente aux marges du territoire

Nombre d'habitants en 2012 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2007 et 2012



Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitation principale)

(la plus peuplée avec 4 400 habitants), Villard-de-Lans, Saint-Jean-en-Royans, Lans-en-Vercors et Saint-Paul-de-Varces. Elles regroupent un tiers des habitants du territoire. En lien avec sa topographie particulière, la densité de population est très faible (23 hab./km<sup>2</sup>), soit deux fois moins que dans la zone de référence<sup>1</sup> et six fois moins qu'en Rhône-Alpes.

### ... mais en croissance

Dans le Vercors, l'exode rural s'est poursuivi jusque dans les années 1970, avant de connaître un fort retournement avec l'afflux de populations. La croissance démographique est désormais contenue. Entre 2007 et 2012, la population augmente de + 0,8 % par an en moyenne contre + 0,9 % en Rhône-Alpes. Cette croissance est aujourd'hui équilibrée entre les deux facteurs de croissance démographique que sont les apports migratoires (pour + 0,4 %) et un nombre de naissances supérieur à celui des décès (pour + 0,4 %).

Localement, dans de petites communes, les hausses de population peuvent être fortes. Entre 2007 et 2012, les plus importantes concernent les communes de Léoncel (+ 6,4 % en moyenne annuelle), La Rivière (+ 6,2 %), Saint-Michel-les-Portes (+ 6,5 %) et Percy (+ 5,4 %). Elles montrent l'importance de l'étalement urbain, porté par la périurbanisation de l'agglomération grenobloise. En revanche, sept communes voient leur population baisser, parfois de manière importante, comme à Pont-en-Royans (- 1,8 % en moyenne annuelle).

La croissance du parc de logements accompagne la hausse de la population : + 1,4 % de résidences principales supplémentaires chaque année entre 2007 et 2012. Il s'agit essentiellement de maisons individuelles (74 % du parc) et de propriétaires occupants. La croissance du parc de résidences secondaires est moindre, de l'ordre de + 0,7 % par an. Ces résidences représentent une part très importante du parc immobilier (36 %, contre 22 % dans la zone de référence), et sont principalement situées dans le nord du territoire autour de Villard-de-Lans, au sein de stations familiales multisports.

<sup>1</sup> Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de « référence », regroupant des territoires ayant des caractéristiques similaires. Le PNR du Vercors est comparé au territoire composé de l'ensemble des sept PNR de Rhône-Alpes. Ce territoire de référence est constitué des communes membres des PNR des Baronnies, des Monts de l'Ardèche, du Pilat, de la Chartreuse, des Bauges, du Haut-Jura et du Vercors.

## 2 Près de 2 000 habitants supplémentaires en 5 ans

Carte d'identité du territoire

	PNR du Vercors		Référence		Rhône-Alpes
	2007	2012	2007	2012	2012
Population	44 474	46 225	414 040	430 111	6 341 160
Poids dans la région (%)	0,7	0,7	6,8	6,8	///
Densité (hab./km <sup>2</sup> )	22	23	40	42	145
Nombre de communes	76	76	595	595	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	32	33	59	60	89
Part des moins de 25 ans (%)	30	29	30	29	32
Part des 65 ans et plus (%)	17	18	17	19	17
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,8	1,6	1,7	1,5	1,9

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitation principale)

La croissance du parc de logements pose la question de la consommation de l'espace. Le PNR préserve le territoire : aucune artificialisation de sols supplémentaire n'a eu lieu dans les années 2000, mais la pression foncière reste une réalité.

### Un territoire attractif, notamment pour les jeunes actifs avec enfants

Le PNR du Vercors enregistre un volume de migrations résidentielles plus important que la zone de référence. Les arrivées sont plus nombreuses que les départs (8 500 contre 6 700). Les trois quarts des mouvements (arrivées ou départs) sont internes au territoire de Rhône-Alpes. La

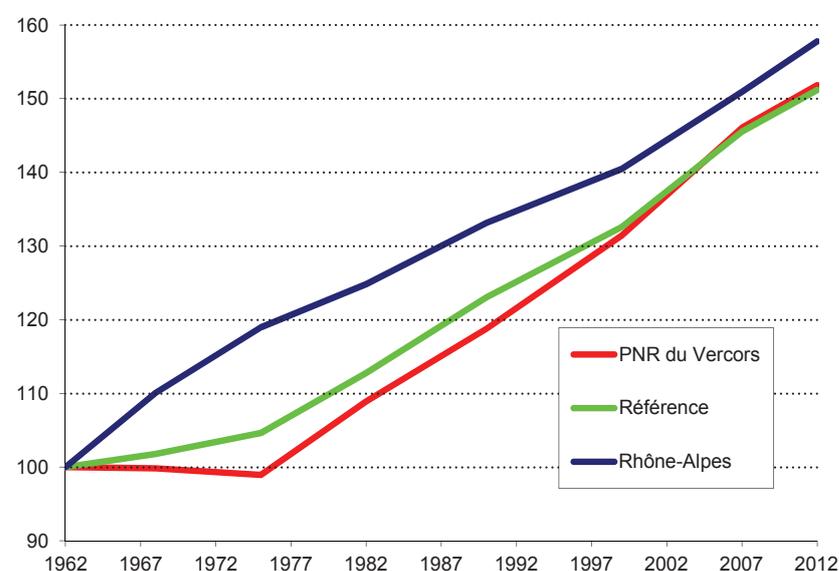
plus grande partie d'entre eux ont lieu avec l'aire urbaine de Grenoble, dans un mouvement de desserrement urbain. Le nord du Vercors attire également des actifs venus d'autres régions, souvent des travailleurs qualifiés venus exercer un emploi à Grenoble. En revanche, le Vercors perd des habitants au profit de Valence et du reste de la Drôme. Les partants sont souvent des jeunes en âge d'étudier ou d'occuper leur premier emploi (tranche d'âge de 15 à 24 ans), ainsi que des personnes seules ou à la tête d'une famille monoparentale.

Les revenus des habitants sont plutôt modestes : 22 100 euros par an contre 24 400 euros dans la zone de référence et

## 3 Une croissance démographique soutenue depuis les années 1970

Base 100 en 1962

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

#### 4 Un poids important des résidences secondaires

Les caractéristiques des logements

	PNR du Vercors			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2007/2012 en %	Part en %	Évolution 2007/2012 en %
Résidences principales	19 918	58	+ 7,0	70	+ 6,5
Résidences secondaires	12 479	36	+ 3,5	21	- 1,3
Logements occasionnels	315	1	+ 6,1	1	- 9,1
Logements vacants	1 895	5	+ 19,3	8	+ 28,0
<b>Ensemble des logements</b>	<b>34 607</b>	<b>100</b>	<b>+ 6,3</b>	<b>100</b>	<b>+ 6,6</b>

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitation principale)

24 000 euros en Rhône-Alpes. Ils sont plus élevés dans la zone proche de Grenoble.

Pour autant, les personnes en situation de précarité ne sont pas plus nombreuses qu'en moyenne régionale. 29 % de la population non scolarisée de 15 ans ou plus a un diplôme du supérieur, contre 27 % dans la zone de référence. Le taux de chômage, au sens du recensement de la population, est légèrement inférieur (9,0 % en 2012 contre 9,9 % dans la zone de référence et 11,3 % pour Rhône-Alpes) et connaît une augmentation moins rapide entre 2007 et 2012 (+ 1,3 point, contre + 1,5 point et + 1,8 point respectivement).

#### Des équipements souvent éloignés des habitants

La présence d'équipements sur le territoire est réelle, notamment dans les domaines suivants : la culture et les sports et loisirs, la santé (avec un accès aux principaux services dans la moyenne de la zone de référence) et l'éducation. Ces équipements sont concentrés dans trois pôles intermédiaires (Die, Villard-de-Lans et Saint-Jean-en-Royans) et quatorze pôles de proximité. Certaines communes peu peuplées (La Chapelle-en-Vercors, Clelles, Lus-la-Croix-Haute, Corrençon-en-Vercors) ont un fort taux d'équipements liés aux activités touristiques.

En revanche, les temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure, plus rares, sont plus longs que dans le territoire de comparaison, en particulier pour ceux qui sont totalement absents du PNR (hypermarché, théâtre ou agence de travail temporaire par exemple). 43 % de la population est située à plus de 30 minutes de ces services (contre 16 % dans la zone de référence et 3 % Rhône-Alpes). Compte tenu du relief, les communes les plus éloignées se trouvent dans la partie ouest – sud-ouest du territoire.

#### La moitié des actifs partent travailler à l'extérieur du territoire

Sur la période 2007-2012, dans le PNR du Vercors, l'emploi local croît plus vite que la population active résidente (+ 4,5 % contre + 3,9 % respectivement). C'est l'inverse dans la zone de référence et dans la plupart des territoires qui ne sont pas urbains. Ainsi, les trois quarts des 14 000 emplois du territoire sont occupés par des résidents. Les autres emplois sont occupés par 3 000 travailleurs qui entrent quotidiennement dans le PNR pour y travailler. Les « entrants » exercent des emplois assez peu qualifiés (la moitié sont ouvriers ou employés).

Près de la moitié des habitants du PNR en emploi (soit 9 600 personnes) travaillent hors du territoire, un peu moins que dans la zone de référence des PNR de Rhône-Alpes. Ces actifs « sortants » sont plus qualifiés que la moyenne des actifs du Vercors ; la moitié sont cadres ou professions intermédiaires. 60 % de ces navetteurs travaillent dans la grande aire urbaine grenobloise et 14 % dans l'aire urbaine de Saint-Marcellin. Ces flux semblent se stabiliser entre 2007 et 2012.

#### 5 La moitié des actifs occupés vont travailler en dehors de la zone

Déplacements domicile-travail

	2007		2012	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble des actifs (*)				
<b>Actifs occupés (au lieu de résidence)</b>	<b>19 517</b>	<b>100,0</b>	<b>20 276</b>	<b>100,0</b>
Résident et travaillant dans la zone	10 236	52,4	10 660	52,6
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	7 059	36,2	7 256	35,8
Travaillant en dehors de la zone	9 281	47,6	9 616	47,4
<b>Emplois dans la zone (au lieu de travail)</b>	<b>13 172</b>	<b>100,0</b>	<b>13 762</b>	<b>100,0</b>
Occupés par des actifs résidant dans la zone	10 236	77,7	10 660	77,5
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	2 936	22,3	3 103	22,5
<b>Nombre d'emplois / nombre d'actifs</b>	<b>0,67</b>	<b>///</b>	<b>0,68</b>	<b>///</b>

(\*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).  
Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitation principale)

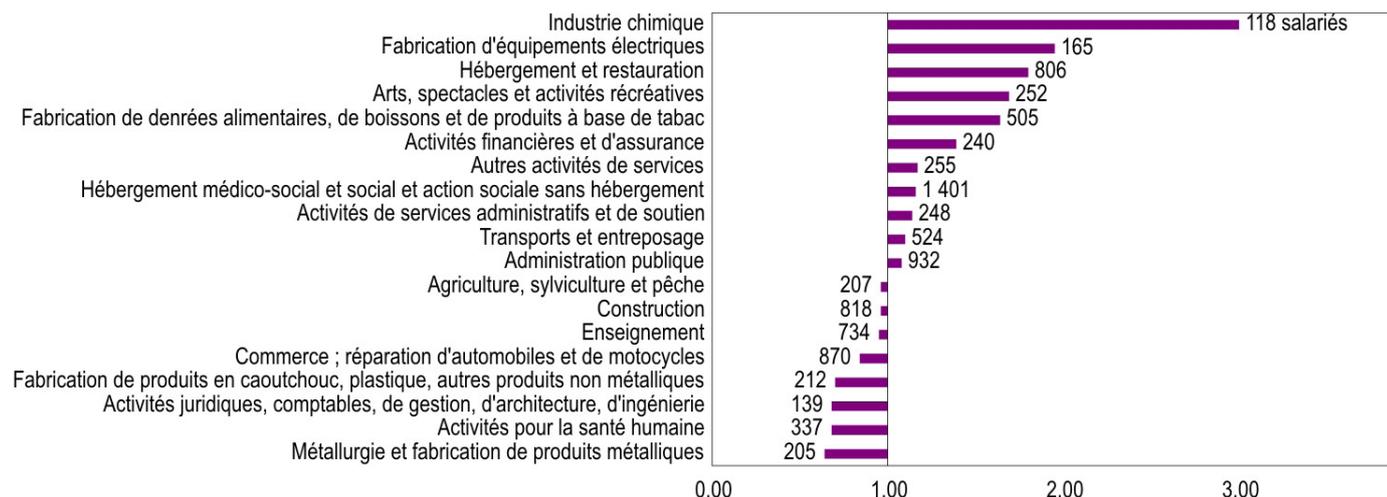
En ce qui concerne les déplacements domicile-travail, 85 % d'entre eux se font en voiture, à travers un nombre restreint d'axes routiers. Ces déplacements sont souvent longs (50 km en moyenne) et génèrent des nuisances. Les volumes et les profils différents des travailleurs qui entrent et qui sortent du PNR du Vercors montrent la difficulté qu'il y a à maîtriser ces flux quotidiens.

#### Le tourisme, une activité économique majeure

Le PNR du Vercors offre 14 000 emplois, dont 22 % sont non salariés. Cette proportion élevée est typique des territoires ruraux et des zones touristiques. Près de 16 % des emplois relèvent d'activités caractéristiques du tourisme, contre 8 % dans la zone de référence et seulement 5 % en Rhône-Alpes. L'hébergement représente 42 % de ces emplois, les sports et loisirs 26 %, et la restauration 10 %. Comme dans toutes les Alpes, le PNR du Vercors connaît deux saisons touristiques. L'offre hivernale repose sur des stations familiales proches de Grenoble offrant des domaines variés, tant pour le ski alpin que pour le ski nordique, avec 20 domaines skiables et 34 boucles de randonnée. La saison d'hiver est plus courte et plus riche en emplois saisonniers mais la saison d'été, plus longue, est celle qui génère le plus de nuitées touristiques.

La capacité d'accueil est importante, avec 74 000 lits touristiques, soit une densité touristique de 160 lits pour 100 habitants (contre 80 dans la zone de référence). Cette capacité d'accueil est concentrée dans des résidences secondaires et des gîtes. Comme dans la zone de référence, l'hôtellerie est peu présente. Il n'y a pas d'hôtel de 4 ou 5 étoiles sur le territoire, seulement des établissements de moyenne gamme.

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence).

Lecture : L'industrie chimique présente une forte spécificité dans la zone d'étude (3 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 118 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee, Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

### La diversité des paysages favorise la diversification de l'agriculture

Le territoire compte 160 établissements industriels pour 1 500 postes, soit 10 % de l'emploi salarié total. Près d'un tiers des postes se concentrent dans les industries alimentaires. 38 % des établissements industriels officient dans ce secteur composé d'établissements de petite taille (8 salariés en moyenne). Les secteurs de la fabrication de produits métalliques, de produits en plastique, d'équipements électriques et la chimie-pharmacie emploient chacun plus de 100 salariés. Les principaux employeurs industriels du territoire sont l'Étoile du Vercors dans la fabrication de fromages, SDMS dans la chaudronnerie et Farevabio dans la parfumerie.

L'agriculture a un poids économique modeste. Les terres agricoles ne représentent ici que 21 % de la superficie du territoire contre 25 % dans l'ensemble des PNR et 40 % en Rhône-Alpes. À cause d'un relief accidenté, il y a peu de terres

arables, 93 % de la surface agricole utile restant toujours en herbe. Ceci concourt à favoriser le développement d'une agriculture diversifiée. Ainsi, l'élevage de bovins (lait, viande ou mixte) représente le quart des exploitations, devant l'élevage d'ovins et de caprins, la polyculture et polyélevage et les cultures fruitières.

Les exploitants sont plutôt jeunes et exercent souvent plusieurs activités : 17 % seulement ont plus de 60 ans (contre 20 % dans l'ensemble des PNR), et 22 % d'entre eux sont pluriactifs (contre 13 %), en lien avec la forte présence des activités touristiques.

### Un environnement et des paysages à préserver

La préservation de l'environnement est un enjeu de taille pour les acteurs du territoire. 10 % de la zone est protégée au titre de réserve naturelle nationale et 70 % du territoire est inventorié en tant que Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et/ou Zone importante

pour la conversation des oiseaux (ZICO). L'attractivité future du territoire repose donc en partie sur la préservation des paysages et de la qualité de l'eau, le maintien de l'agriculture, le soutien au pastoralisme et une bonne gestion de la forêt. ■

### Le partenariat

L'Insee et la Région ont engagé depuis plusieurs années un partenariat de réalisation de synthèses socio-économiques territoriales en Rhône-Alpes. Les territoires étudiés sont les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR). Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Auvergne - Rhône-Alpes  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Pascal Oger  
Rédactrice en chef :  
Aude Lécroart

ISSN : en cours  
ISSN : en cours  
© Insee 2016

### Pour en savoir plus :

- « Les montagnes d'Auvergne - Rhône-Alpes éloignées des services courants », *Insee Analyses Auvergne - Rhône-Alpes* n° 2, janvier 2016
- « Belledonne : un territoire façonné par de fortes interdépendances entre ville et montagne », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 45, novembre 2015

